



**CORPS DE CADETS
2595 SAINT-JEAN**

— GUIDE DES CADETS —



VERS L'EXCELLENCE



DEVOIR



LOYAUTÉ



INTÉGRITÉ



COURAGE



LEADERSHIP



EXCELLENCE

Nom du cadet : _____

NIC : _____

Nom d'utilisateur : _____

Mot de passe : _____

LEADERSHIP ★ DISCIPLINE ★ ENGAGEMENT



Table des matières

Mot de bienvenue pour les cadets.....	3
Mot de bienvenue pour les parents	4
Qu'est-ce que le Programme des cadets ?.....	5
Ce que nous attendons de toi	7
Historique du CCRAC 2595	8
Devise et Valeurs	9
Les messages.....	10
Les activités	11
Le fonctionnement de l'instruction	12
L'instruction estivale	13
La structure des grades des cadets	13
Les officiers et le salut	15
Les récompenses.....	16
Trophées et médailles	17
Les Règlements	20
Mesures correctives	22
La tenue des cadets de l'armée.....	23
Les différentes tenues	24
Les badges – Manche droite	25
Les badges – Manche gauche.....	25
Le béret et la cravate.....	27
Les bottes	28
Apparence physique	29
Cheveux.....	31



Mot de bienvenue pour les cadets



Chers cadets et chères cadettes,



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous accueillons dans la grande famille du Corps de Cadets 2595 Saint-Jean. Que vous soyez nouveau ou nouvelle dans le Programme des cadets, ou que vous poursuiviez l'aventure, nous sommes ravis de vous compter parmi nous cette année.

Le Programme des cadets est une occasion unique de repousser vos limites, de relever des défis stimulants et de vivre des expériences inoubliables. Ici, vous développerez des qualités essentielles, comme le leadership, l'initiative, la débrouillardise, et, bien sûr, l'esprit d'équipe. Ces compétences vous serviront toute votre vie, peu importe le chemin que vous choisirez.

Un programme pour vous... et avec vous !

Le Programme des cadets est gratuit, et il est conçu pour vous permettre de vous épanouir tout en vous amusant. Tout ce qu'on vous demande, c'est de vous impliquer au meilleur de vos capacités. Oui, la participation est importante, mais nous savons que vous avez aussi d'autres engagements. Si jamais vous ne pouvez pas être présent à une activité, informez rapidement votre officier de peloton. Cela nous aide à bien planifier et à éviter des coûts inutiles.

Vos idées comptent

Le succès de notre programme repose en grande partie sur vos idées. Plusieurs des activités passées ont vu le jour grâce aux suggestions des cadets comme vous. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, que ce soit pour améliorer l'expérience ou pour proposer de nouvelles idées. Votre voix a de la valeur, et nous voulons l'entendre !



Votre aventure commence ici



Dans le guide que vous recevrez, vous trouverez toutes les informations utiles pour bien démarrer et profiter pleinement de votre année avec nous. Gardez-le à portée de main, il vous accompagnera tout au long de votre parcours.

Enfin, parlez de votre expérience autour de vous ! Vous êtes les meilleurs ambassadeurs du Corps de Cadets. Ensemble, faisons de cette année une aventure mémorable, remplie d'apprentissages, de dépassement de soi, et de moments forts. Au plaisir de vivre cette nouvelle année avec vous !



Mot de bienvenue **pour les parents**



Chers parents,

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant parmi nous. Nous sommes enthousiastes de lui faire vivre une année remplie d'activités enrichissantes, d'expériences uniques et de moments de plaisir !

Cette belle aventure n'existerait pas sans votre soutien : vos encouragements, le temps consacré aux transports, votre présence lors des parades, tout cela a un réel impact. Votre implication permet à votre enfant de développer des compétences essentielles tout au long de son parcours chez les cadets.

Bien que l'inscription au Programme des cadets soit gratuite grâce au financement du ministère de la Défense nationale, des campagnes de financement sont aussi organisées au cours de l'année. Ce financement supplémentaire, géré par le comité de soutien, permet d'offrir des expériences attractives : sorties et activités spéciales, collations et repas lors d'activités, vêtements à l'effigie du corps de cadets. On invite donc les jeunes à participer aux activités de financement organisées en cours d'année.

Le comité de soutien, c'est un regroupement de bénévoles — des parents comme vous — qui collabore avec l'équipe d'officiers à la réalisation des activités et à offrir un environnement stimulant et dynamique à nos jeunes.

Le comité de soutien au répondant est toujours à la recherche de personnes dynamiques qui désirent s'impliquer et donner un peu de leur temps. Les membres du comité se rencontrent environ une fois par mois, afin de discuter et prendre des décisions sur des sujets relatifs au soutien logistique et financier du corps de cadets.

Il y a toujours de la place pour accueillir de nouveaux bénévoles ! Que ce soit pour une implication ponctuelle ou régulière, chaque geste compte. Si le cœur vous en dit, venez nous voir : votre aide sera accueillie avec enthousiasme.

Vous trouverez dans ce guide plusieurs informations utiles pour mieux comprendre le fonctionnement du programme. Nous vous invitons à le lire avec votre enfant et à le garder à portée de main tout au long de l'année. Si vous avez des questions, contactez-nous.

Ensemble, faisons de cette année une belle réussite pour nos jeunes !

Votre comité de soutien
2595.Comite@lcac.qc.ca



Qu'est-ce que le Programme des cadets ?

Le Programme des cadets est un programme national qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Il offre à ses membres l'occasion de relever des défis, de se faire des amis et de vivre de grandes aventures ! Il s'agit pour eux d'une occasion d'élargir leurs horizons, de contribuer à la collectivité et de développer des amitiés qui dureront toute leur vie.

Mission du Programme des Cadets

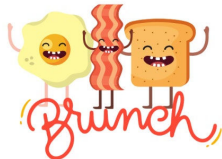
Le Programme des Cadets a pour mission de favoriser l'épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en leur donnant les outils nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.

Coûts

Il n'y a aucuns frais d'inscription ou de cotisation pour se joindre au Programme des Cadets. Les nouveaux membres reçoivent gratuitement leur uniforme et leurs attributs. Les activités sont aussi entièrement gratuites.

Financement

Le programme des cadets fournit une somme d'argent dédié à la réalisation des activités obligatoire (par exemple, les exercices en forêt) et pour la gestion du Corps de cadets. Cependant, pour réaliser des activités complémentaires ou pour acheter de l'équipement, nous devons organiser des levées de fonds. Ces derniers prennent la forme d'activités ou de vente d'articles.



Emballages



Canettes



Tirages
thématiques



Cantine

Uniformes

Les uniformes sont fournis sans frais. Les cadets doivent toutefois prendre soin de leur uniforme et de toute autre pièce d'équipement et les retourner rapidement s'ils n'en ont plus besoin.

Études scolaires

L'instruction des Cadets est un complément au travail scolaire et contribue au développement de bonnes habitudes en matière d'études. Les cadets tirent profit des compétences de leadership et de résolution de problèmes acquises dans le cadre du Programme des Cadets. Ils seront plus méthodiques, plus concentrés et plus aptes à travailler en équipe.

Les instructeurs

Les cadets sont encadrés et supervisés par du personnel qualifié, formé et compétent du Cadre des Instructeurs de Cadets (CIC). Ces officiers, membres des Forces canadiennes, travaillent à temps partiel à la gestion et à l'administration du Programme. Les officiers poursuivent des carrières civiles et donnent de leur temps libre pour la cause des jeunes. De plus un grand nombre de bénévoles travaillent main dans la main avec les CIC.

Le comité de soutien et les bénévoles

Le comité de soutien est composé de parents et bénévoles qui aident à faire des levées de fonds pour que le Corps de Cadets puisse créer des activités enrichissantes et intéressantes pour les cadets. Les parents et les bénévoles sont encouragés à participer lorsque requis, à l'ensemble des activités et lors des différentes levées de fonds.

Toutefois, pour des raisons évidentes, l'ensemble des adultes gravitant auprès des cadets doivent obligatoirement se soumettre à une vérification des dossiers de police. Il en est de même dans tous les Corps de cadets et dans plusieurs autres organisations de jeunes. Tous les bénévoles doivent également s'inscrire à la Ligue des cadets afin de vous prémunir de l'assurance pour les bénévoles.

Rôle des parents

Un des aspects importants de votre rôle est d'appuyer et d'encourager votre enfant. Vous devez le soutenir et l'inciter à participer aux activités, à être ponctuel et assidu, à prendre soin et à bien entretenir son uniforme et à adopter une attitude positive et constructive. Également, nous vous suggérons fortement d'aider votre enfant à persévérer afin qu'il termine une année complète d'instruction. Il s'agit de la seule et unique façon de se faire une idée juste et éclairée du Programme.

Les Forces canadiennes

Les cadets ne font pas partie de l'Armée et ne prennent absolument aucun engagement à l'égard d'un éventuel service militaire. Ce n'est qu'une activité.

Ce que nous attendons de toi

En tant que cadet, tu devras travailler comme un membre d'une équipe. En coopérant avec les autres cadets, instructeurs et membres du comité de soutien, nous pouvons accomplir à peu près tout. Pour cette raison, afin de travailler en équipe, nous avons besoin de ton aide et de ta collaboration en remplissant ces simples responsabilités et en respectant les règlements du Corps de cadets. Tu peux aider en faisant les choses suivantes :

ASSISTER AUX ACTIVITÉS

Le plus souvent possible. Tu devrais être présent lors des activités ou motiver tes absences le plus rapidement possible.

ÊTRE PONCTUEL

À toutes les parades et toutes les séances d'instruction. Prévois arriver 10 minutes avant le début de l'activité.

PRENDS DES NOTES

Un bon cadet devrait toujours avoir en sa possession un calepin de note et crayon. Ne craigne pas de l'utiliser.

BONNE CONDUITE

Aussi bien en uniforme qu'en vêtement civil. N'oublie pas que tu représentes ton Corps de Cadets et le Programme des cadets.

RESPECT

Tu te conduiras comme il se doit en uniforme ou en vêtement civil. Ce n'est pas parce que l'on n'est pas en uniforme lors d'activités que notre comportement et les rangs n'existent plus.

ÊTRE UN BON CITOYEN

Soutiens les activités de ta communauté, à l'extérieur comme au sein du Corps de Cadets. Offre ton aide aux autres aussi souvent que possible.

RESPECTER LES DIRECTIVES

Répond promptement et du mieux de tes capacités et de tes connaissances. Selon la situation, tu peux demander des explications, mais il faut comprendre que certaines situations demandent un acte immédiat.

SOUTIEN DU CORPS

En travaillant dur, sans hésiter et fais plus que demandé.

RESTE À L'ÉCOLE

Un bon cadet est aussi un bon étudiant.

BONNE FORME PHYSIQUE

Fais de l'exercice régulièrement, participe à des sports d'équipe et adopte de bonnes habitudes de vie.



Sois un membre à part entière de ton Corps de Cadets. N'OUBLIE PAS que les parades, les sorties de fin de semaine et tout autre événement ont été organisés pour toi. Tous comptent sur ton soutien, en tant que membre du Corps de Cadets, en prenant une part active dans le programme. Aide les autres qui pourraient avoir besoin d'aide, surtout les nouvelles recrues. N'oublie pas également que ton Commandant, le personnel du Corps de Cadets et les bénévoles sont eux aussi volontaires, tout comme toi. Ils travaillent ou terminent des études et ont aussi d'autres engagements.

Historique du CCRAC 2595



Le **Corps de cadets royaux de l'Armée 2595 Saint-Jean** constitue l'un des plus anciens et des plus prestigieux corps de cadets de la région. Fondé en **1956**, il est né de la volonté de militaires, de bénévoles et de citoyens de la région d'offrir aux jeunes de Saint-Jean-sur-Richelieu un programme favorisant le leadership, la discipline, le civisme et le dépassement de soi. Ce fut grâce au dévouement et à la foi envers la jeunesse du capitaine M. Therrien que reviennent l'honneur et le mérite de la fondation de l'unité. Le 7 novembre 1957, le Corps de cadets de l'armée de la Commission scolaire de Saint-Jean recevait l'autorisation officielle d'Ottawa d'amorcer sa première année d'entraînement.

À cette époque, le Corps de cadets opérait uniquement au sein d'une école, les seuls étudiants de niveau de cette maison d'enseignement pouvant adhérer au mouvement. L'appellation « **Corps de cadets fermé** » désignait alors ce type de fonctionnement. Dix ans plus tard, le Corps de cadets élargit ses horizons. Il offre la possibilité à tous les jeunes garçons de 13 à 18 ans, peu importe l'école fréquentée, d'adhérer à l'unité. À nouveau, en 1974, le mouvement prend de l'ampleur avec l'autorisation du Bureau des Cadets d'intégrer les jeunes filles à cette activité de jeunesse.

L'histoire de la ville est intimement liée à la présence des Forces armées canadiennes, dès ses débuts, le Corps de cadets 2595 entretient des liens étroits avec la communauté militaire de Saint-Jean. Fondé au sein des institutions scolaires de Saint-Jean, l'unité transfère rapidement ses activités au sein de la Garnison Saint-Jean et au sein du Collège militaire royal de Saint-Jean.

L'unité fut affiliée au 4^e Bataillon du Royal 22^e Régiment (Régiment de Châteauguay) jusqu'à la fin des années 1990. Par la suite, l'unité de joint au 51^e ambulance de campagne et, au début des années 2000, l'unité s'affilie à l'École de leadership et de recrues des Forces canadiennes, qui ont façonné l'identité militaire de la région depuis plusieurs générations.

Au fil des décennies, des milliers de jeunes âgés de 12 à 18 ans ont porté avec fierté l'uniforme du Corps de cadets 2595. Plusieurs y ont découvert une passion pour le leadership, le service communautaire, les activités de plein air, la musique, le tir de précision, l'expédition ou l'instruction militaire. À maintes reprises, le Corps de cadets 2595 s'est également distingué par son implication communautaire et sa participation à différentes compétitions, telles que le défi Rawdon, Castor gelé, Mini-olympiades. Son implication au sein de la communauté.

Aujourd'hui, après 70 ans d'existence, le Corps de cadets royaux de l'Armée 2595 Saint-Jean poursuit fièrement sa mission. Fidèle aux valeurs de **devoir, loyauté, intégrité, courage, leadership et excellence**, il continue d'offrir aux jeunes un environnement stimulant où chacun peut développer son plein potentiel, relever de nouveaux défis et devenir un citoyen engagé au service de sa communauté. Son histoire est avant tout celle de milliers de jeunes qui, génération après génération, ont appris à se dépasser, à servir et à grandir ensemble.

Devise et Valeurs



Notre devise

« **Vers l'excellence** » signifie l'engagement constant de chaque membre du Corps de cadets à se dépasser, à servir avec fierté et à poursuivre les plus hautes valeurs de discipline, de leadership et de respect. »

Valeurs de l'unité

Le corps de cadets fonde son identité sur ses valeurs. Ces dernières sont directement en cohérences avec l'esprit du programme et en lien avec notre unité d'affiliation. Chaque membre (Cadets, cadettes, bénévoles, IC, Officier) est encouragé à agir en fonction de ces valeurs.

Devoir - L'engagement de chaque membre à servir avec honneur, à respecter ses responsabilités et à agir avec discipline, loyauté et intégrité envers son corps de cadets, ses camarades et sa communauté.

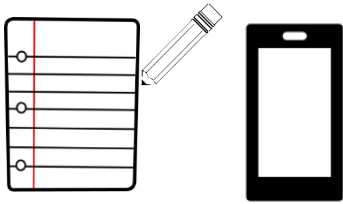
Loyauté - L'engagement et l'attachement sincère et fidèle envers son unité, ses camarades, ses supérieurs et les valeurs du Programme, en agissant avec confiance, respect et honneur. Elle se manifeste par le respect des engagements, l'esprit d'équipe et la volonté de soutenir les autres dans les succès comme dans les difficultés.

Intégrité - Agir avec honnêteté, responsabilité et cohérence, même sans supervision, et ce, en toute circonstance. Elle se manifeste par la cohérence entre les paroles, les valeurs et les actions, même lorsque personne ne regarde. Faire preuve d'intégrité, c'est assumer ses responsabilités.

Courage - Représente la capacité de faire face aux défis, aux difficultés et aux responsabilités avec détermination et confiance. Il se manifeste autant par la bravoure physique que par le courage moral : défendre ce qui est juste, persévérer malgré les obstacles et demeurer fidèle à ses valeurs.

Leadership - Représente la capacité d'influencer positivement les autres par l'exemple, l'initiative et le sens des responsabilités. Un bon leader inspire la confiance, favorise l'esprit d'équipe et guide ses camarades avec respect, discipline et intégrité.

Excellence - Vise la recherche constante du dépassement de soi, la qualité et l'amélioration constante dans l'apprentissage, le comportement, l'attitude, l'engagement et les performances.



Les messages

Il est de votre responsabilité de vous tenir informé des activités à venir et de motiver vos absences.

Contacts

Courriel du Corps de cadets : 2595armee@cadets.qc.ca

Site web : <https://cadetsstjean.com>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/cc2595>

Page Instagram : <https://www.instagram.com/2595stjean/>

Courriel du comité de soutien: 2595.Comite@lcac.qc.ca

Présence et absence

Tous doivent être présents lors des activités du Corps de Cadets. Toutefois, si vous ne pouvez être présent, vous devez nous aviser afin de motiver votre absence. Vous pouvez également motiver sur absence via le site web du Corps de cadets.

Chaque cadet a la responsabilité et le devoir de motiver son absence. Une absence motivée portera la mention « motivé » sur les listes de présence de l'unité.

Messages de la semaine

- Lors de la soirée d'instruction : Lors des rencontres d'étoile, le personnel vous donnera les messages pour la semaine prochaine.
- Assure-toi d'avoir en tout temps un calepin et un crayon pour prendre des notes.
- Sur le **site internet** du Corps de Cadets au <https://cadetsstjean.com> sous l'onglet « message de la semaine »
- Aller sur le groupe Facebook officiel du Corps de cadets
- **Contact**er votre commandant d'étoile

Message téléphonique et courriel

Pour des raisons exceptionnelles, le personnel des étoiles ou le comité de soutien pourrait vous contacter par courriel ou par téléphone.

Voici quelques exemples :

- Vous étiez absent non motivé lors de la dernière journée d'activité ;
- Nous voulons confirmer votre présence à une activité ;
- Nous voulons confirmer si vous avez besoin d'équipement spécifique ;
- Lorsqu'il y a un changement ou pour une activité spécifique ;
- Pour effectuer un suivi de façon spontanée auprès de vous au besoin.

Les activités

Les soirées d'instruction ont lieu le mercredi de 18h30 à 21h15

Les soirées d'instruction ainsi que les activités complémentaires ont lieu à la base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu à L'Académie.

Parent : Il est OBLIGATOIRE de venir chercher votre enfant à L'INTÉRIEUR de l'Académie. Pour une question de sécurité, nous demandons aux cadets et cadettes d'attendre son parent à l'intérieur.

Vous pouvez assister aux messages de fin de soirée à partir de 20h45.



Activités Complémentaires

L'inscription et la participation à ces activités sont facultative.

Biathlon – Lundi (18h30 à 21h00)

Le biathlon est une activité qui combine le ski de fond (ou la course à pied en été) et le tir à la carabine. C'est un sport qui exige à la fois endurance physique et précision dans le tir. Les cadets participent à des compétitions locales, provinciales, territoriales et nationales.



Sport – Mardi (18h30 à 21h00)



Cette activité complémentaire vise à promouvoir la condition physique et le développement des compétences sportives à travers divers sports.

Pon de précision – Jeudi (18h30 à 21h00)

Le peloton de précision est une activité pour les cadets qui souhaitent développer leurs compétences en exercice militaire, se démarquer au sein du corps de cadets et présenter des démonstrations.



Musique – Vendredi (18h30 à 21h00)



La musique est composée de cadets intéressés à cette discipline. Ils forment une harmonie. La musique participe également au festival de musique des cadets de la région de l'Est. C'est une compétition musicale provinciale.

Tir de précision – Vendredi (18h30 à 21h00)

Le tir de précision est un programme sportif stimulant et compétitif axé sur le développement sécuritaire des compétences en tir, l'estime de soi et la discipline. Il comprend un entraînement régulier et la possibilité de participer à des compétitions locales, provinciales, territoriales et nationales.



Le fonctionnement de l'instruction

L'instruction des Cadets de l'Armée est divisée en 5 niveaux. Ces niveaux sont associés à une étoile de couleur. Pour se qualifier au niveau suivant, le cadet doit prendre part aux journées d'instruction et aux activités obligatoires. Voici les modules qui sont couverts lors des cours ainsi que l'ordre des étoiles de niveau :



Étoile Verte : C'est la première année d'instruction. La matière de base est enseignée aux cadets.



Étoile Rouge : Les cadets poursuivent leur apprentissage ainsi que l'acquisition d'habiletés.



Étoile Argent : Ils reçoivent des cours plus avancés sur le leadership et débutent les techniques d'instruction afin de se préparer à devenir des futurs chefs et instructeurs.



Étoile Or : Les cadets perfectionnent leurs qualités d'instructeur et occupent des postes de commandement au CC.

Modules

01 = Civisme
02 = Service communautaire
03 = Leadership
04 = Forme physique & vie saine
05 = Sports récréatifs
06 = Tir de précision
07 = Connaissances générales
08 = Exercice militaire
20 = Familiarisation avec les FC
21 = Entraînement en campagne
22 = Navigation (carte et boussole)
23 = Randonnée pédestre
24 = Survie en forêt



Programme de leadership avancé (PLA) est une option d'entraînement offerte aux cadets d'expérience de la 5e année et plus au sein des corps de cadets et des escadrons au Canada

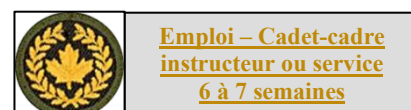
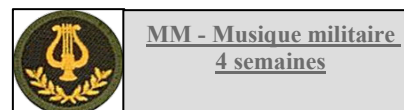
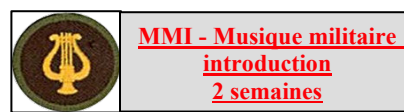
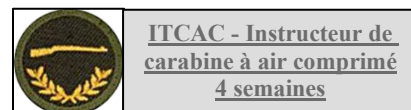
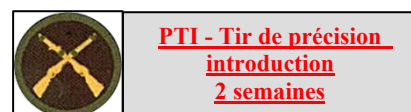
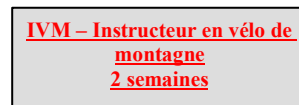
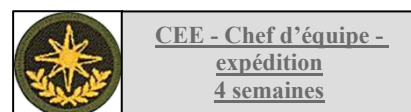
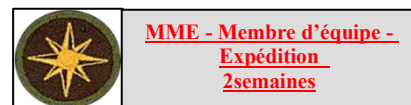
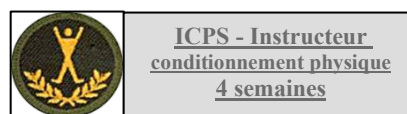
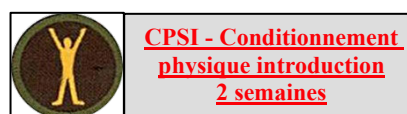
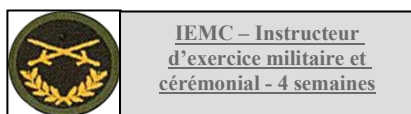
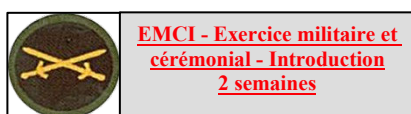
L'instruction estivale

Chaque été, nous offrons la possibilité aux cadets de postuler sur un camp. Selon des critères établis, les cadets et cadettes seront éligibles à des cours d'une durée de 2 semaines ou 4 semaines. À noter que seuls les cadets sélectionnés pourront participer, car les places sont limitées en fonction du nombre de cadets du Corps de cadets (Quota).

Les activités offertes sont variées et sauront plaire aux goûts et intérêts de chacun (musique, sports, aventure/plein air, tir, etc.). Ils pourront même se spécialiser dans le domaine de leur choix. La participation aux camps d'été est sans frais (gratuit).

À l'âge de 16 ans, ils pourront également occuper un emploi, rémunéré à temps plein, sur un Centre d'instruction d'été.

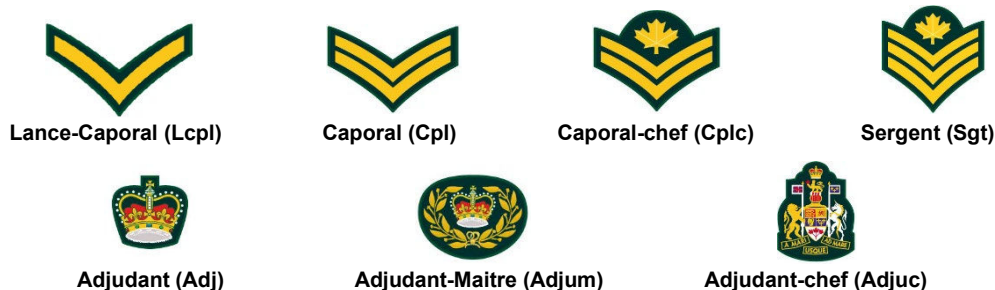
Voici le lien pour obtenir plus d'[informations sur les camps d'été](#)



La structure des grades des cadets

Les cadets peuvent atteindre divers grades en fonction de la réussite du niveau d'étoile, de leur rendement général, de leur expérience et de leur leadership. Plus le grade est élevé, plus le niveau de responsabilités augmente. Entre autres, les cadets plus expérimentés doivent superviser et encadrer des cadets plus jeunes, donner des cours en classe et participer à certaines tâches administratives.

Voici donc les grades des cadets de l'armée :

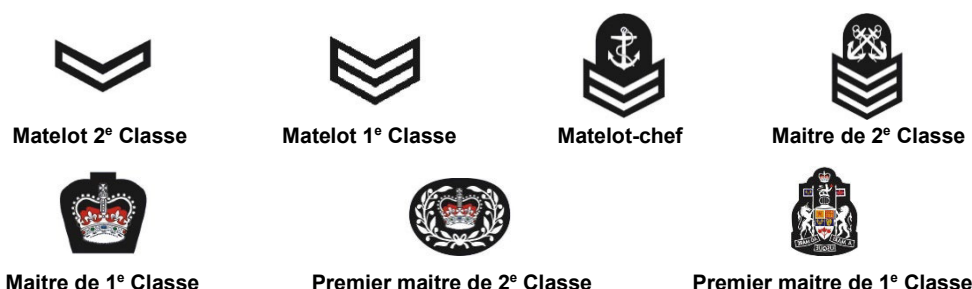


Voici les critères de sélection des grades :

Lance-Caporal	Caporal	Caporal-chef	Sergent	Adjudant	Adjudant-Maitre et Chef
- Participer à la première année d'instruction d'étoile pendant au moins six mois, et - Avoir la recommandation du cmdt de peloton	- Détenir le grade de lance-caporal - Réussir la première année d'instruction d'étoile (Vert) - Avoir la recommandation du cmdt de peloton	- Compter au moins six mois en tant que caporal - Réussir la deuxième année d'instruction d'étoile (Rouge) - Avoir la recommandation du cmdt de peloton	- Compter au moins six mois en tant que caporal-chef - Réussir la troisième année d'instruction d'étoile (Argent) - Avoir la recommandation du cmdt de peloton	- Compter au moins six mois en tant que sergent - Réussir la quatrième année d'instruction d'étoile (OR) - Avoir atteint la compétence dans la plupart des domaines - Voir sa candidature retenue à la suite du processus du conseil de mérite **	- Compter au moins six mois dans le grade antérieur - Voir sa candidature retenue à la suite du processus du conseil de mérite **

**Le conseil de mérite est formé de trois à cinq membres (officiers, IC, Bénévoles). Pour assurer la transparence et l'impartialité des membres du conseil de mérite, le cmdt doit choisir un remplaçant approprié dans les cas où il y aurait un conflit d'intérêts justifié (p. ex., membre de la famille).

Grade des cadets de la marine : Comme nous travaillons avec le CCMRC 168 Richelieu, il est important de connaître les grades des cadets de la marine.



Les officiers et le salut

Tous les cadets et sous-officiers doivent saluer :

- Lorsque l'on s'adresse à un officier ou lorsque l'on circule devant un officier ;
- Devant le drapeau du Canada, d'un autre pays ou du Corps de Cadets ;
- Lorsque l'hymne national est joué ;
- Un dignitaire lors de la remise d'un prix ou d'une récompense sur parade ;
- En entrant dans un bureau du CC, le terrain de parade ou lorsque l'on entre dans un local occupé par un officier et à l'intérieur un bâtiment vaste (hangars ou structure).

Façon de se présenter à un officier

Lorsque vous vous adressez à un officier, vous devez être au garde-à-vous, saluer, vous adresser à lui par son grade et son nom, rester au garde-à-vous durant l'entretien et le saluer lorsque vous le quittez. Lorsqu'un sous-officier ou un cadet s'adresse à un instructeur civil, il utilisera le terme « monsieur » ou « madame » selon le cas.

Et voici principalement les grades des officiers que vous côtoierez au Corps de Cadets :



Élève-Officier
Aspirant de marine



Sous-lieutenant
Ens. de vaisseau de 2e classe



Lieutenant
Ens. de vaisseau de 1ère classe



Capitaine
Lieutenant de vaisseau



Major
Capitaine de corvette

Les récompenses

Afin de féliciter et d'encourager les efforts déployés par les cadets, le Corps de Cadets remet des récompenses à ceux-ci afin de souligner leurs rendements, leurs habiletés à certaines disciplines, leurs participations actives au sein de l'unité, leurs leaderships, leurs participations à leurs collectivités ainsi que leurs dévouements au Corps de Cadets.

Au Corps de Cadets, deux types de récompenses sont remis soit les récompenses individuelles telles que les trophées et les médailles ainsi que les récompenses de groupe, tel que le fanion du commandant.

Critères de sélection

Afin d'avoir un processus juste et équitable ainsi que de répondre à un souci de transparence, des critères ont été créés et sont publiés dans ce document. Pour certaines récompenses, tels que les médailles, des critères nationaux ont déjà été fixés.

Le cadet du mois est décerné à un cadet ou à une cadette s'étant démarquée de ses pairs selon des critères établis en début d'année d'instruction. Ces critères peuvent varier selon les objectifs fixés (présence, tenue, assiduité). Cette récompense est décernée, une fois par mois lors de la parade du commandant.

Une fois par année, un comité est formé et présidé par le commandant afin de sélectionner les différents récipiendaires des récompenses annuelles. Les membres formant ce comité sont tous les officiers de l'unité, les instructeurs civils et les bénévoles (sauf lorsque ceux-ci sont en conflit d'intérêts). Le comité rendra sa décision selon les critères prédéfinis dans les directives de l'unité. Cette procédure est valable pour toutes les récompenses annuelles.

Trophées et médailles

Ces récompenses seront décernées lors du cérémonial ou du gala par des entreprises, des organismes de la région ou des anciens.

Les trophées décernés : Trophée de niveau (Rendement académique), meilleur instructeur, tir, biathlon, sport, amélioration générale et trophée du commandant.

Les médailles décernées : médailles de service, médaille du mérite des cadets de l'Armée, médaille d'excellence de la Légion Royale Canadienne et la médaille Strathcona.

Trophées et médailles

Trophées de niveau

Tout au long de l'année, les cadettes et cadets se sont investis activement lors des soirées d'instruction afin d'obtenir leurs qualifications aux niveaux Étoile verte, Étoile rouge, Étoile argent et Étoile or.

Les trophées de niveau visent à souligner l'engagement exemplaire des cadets et cadettes qui se sont distingués parmi leurs pairs par leur rendement académique, leur assiduité, la qualité de leur tenue et leur comportement irréprochable au sein de leur niveau d'instruction.

- Trophée de l'étoile verte
- Trophée de l'étoile rouge
- Trophée de l'étoile argent
- Trophée de l'étoile or

Trophée du meilleur instructeur

Au cours des soirées d'instruction, les cadets-cadres seniors sont appelés à dispenser des périodes d'enseignement et à animer diverses activités. Le trophée du meilleur instructeur est décerné à celui ou celle qui s'est distingué(e) de ses pairs par un haut niveau de motivation et de préparation afin d'offrir une instruction de qualité.

Trophée de tir

Le trophée de tir est décerné à un cadet ou une cadette (junior ou sénior) qui s'est distingué par sa précision, son amélioration et ses excellents résultats lors des séances de tir ainsi que par son comportement lors des activités de tir.

Trophée de biathlon

Ce trophée est remis au cadet ou à la cadette s'étant le plus démarqué(e) par sa présence constante, sa détermination à toujours se dépasser ainsi que sa volonté de faire progresser son équipe. Les récipiendaires ont démontré leur sérieux à l'entraînement, une attitude positive et un engagement soutenu tout au long de la saison.

Trophée des sports

Le trophée des sports est décerné à un cadet et à une cadette pour leur participation assidue aux activités sportives ainsi que pour leur esprit sportif remarquable.

Trophée de l'amélioration générale

Ce trophée est remis à un cadet ou à une cadette, sans égard à son niveau d'instruction ou à son ancienneté, ayant déployé des efforts remarquables, par sa volonté et à ses efforts, a amélioré de façon remarquable sa discipline personnelle et militaire.

Trophée du Commandant

Le trophée du commandant est décerné au cadet ou à la cadette qui s'est le plus distingué par sa discipline personnelle, sa loyauté, sa motivation, son leadership envers ses subalternes et ses confrères, et pour sa participation en tout point.

Médailles de service



La Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC) a instauré une médaille de reconnaissance pour loyaux services continus d'une durée minimale de quatre ans, destinée aux cadets de l'Armée

Pour être admissible à cette récompense, un cadet actif doit avoir terminé avec succès quatre années de service loyal, calculées à partir de sa date d'inscription, sans avoir commis d'infraction majeure, et être recommandé par le commandant de son corps de cadets. Chaque année supplémentaire, les récipiendaires recevront une barrette qu'ils viendront apposer à leur médaille.

Médaille du mérite des cadets de l'Armée



La Médaille du mérite des cadets de l'Armée (MMCA) et tous ses insignes ont été créés pour reconnaître annuellement les cadets exceptionnels de partout au pays tout en continuant de mettre en valeur les contributions du legs inestimable et continu des membres clés de la Ligue.

La MMCA reconnaît les cadets de l'Armée exceptionnels qui reflètent positivement le but et les valeurs du Programme des cadets royaux de l'Armée canadienne tel que l'assiduité, le leadership et civisme.

Les barrettes doivent être portées sur le ruban de la médaille et sont remis pour les raisons suivantes :

RODGER - créée pour récompenser les cadets de l'armée qui se sont distingués par leurs réalisations au cours du programme de formation Étoile d'argent.

HOWARD - créée pour récompenser les cadets de l'armée qui se sont distingués par leurs réalisations au cours du programme de formation Étoile d'or.

PRÉSIDENT - créée pour reconnaître les cadets de l'Armée qui se sont distingués par leurs réalisations au cours de leur carrière d'instruction.

WALSH - créée pour reconnaître les cadets de l'Armée qui se sont distingués par leurs réalisations tout au long de leur carrière de cadet. En plus des exigences de base, les cadets admissibles doivent être récipiendaires de la Médaille du mérite des cadets de l'Armée avec la BARRETTE du PRÉSIDENT.

Médaille d'excellence de la Légion Royale Canadienne



La Médaille d'excellence des cadets de la Légion royale canadienne est l'une des plus hautes distinctions pouvant être décernées à un cadet. Elle vise à reconnaître les efforts individuels de ceux et celles qui incarnent de manière exemplaire les valeurs citoyennes promues par le Programme des cadets.

Attribuée selon des normes nationales rigoureuses, cette médaille conserve un prestige particulier à travers le pays. Pour être admissible, un cadet ou une cadette doit avoir complété avec succès les programmes d'instruction annuels obligatoires et facultatifs, participé à un minimum de trois activités communautaires en dehors de celles organisées par son unité, et être reconnu(e) comme un modèle par ses pairs et ses supérieurs.

Le ou la récipiendaire s'est également démarqué(e) par sa coopération, sa camaraderie, son influence positive sur le moral et l'esprit de corps, son soutien envers les autres membres de l'unité, ainsi que par son engagement actif dans la communauté.

Médaille Strathcona



La médaille Lord Strathcona est une des plus hautes récompenses qu'un cadet ou un Ranger junior peut se voir décerner. Elle représente tout ce que Lord Strathcona lui-même incarnait : travail acharné, dévouement, engagement auprès du Canada, excellence, vision, persévérance et intelligence ainsi qu'un intérêt marqué pour la gérance de notre pays ; plus précisément, sa santé et son dynamisme ainsi le bien-être de sa jeunesse.

Le récipiendaire s'est démarqué de ses pairs pour sa performance exceptionnelle en tant que Cadet/Ranger junior en ayant démontré un haut niveau en conditionnement physique et en tir de précision de même qu'un dévouement extraordinaire pour le Programme des cadets/Rangers juniors et son pays ; et ce pour avoir démontré les qualités de Lord Strathcona et avoir laissé son propre héritage, ici, dans notre Corps de Cadets et dans notre communauté par son engagement, son rendement, son exemple et son excellence comme cadet/Ranger junior.

Les Règlements

Voici un résumé des règlements du Corps de cadets 2595 Saint-Jean. Ces règlements se veulent un résumé inspiré du Code de conduite des cadets.

Le code de conduite des cadets s'applique à tous les cadets dans le Programme des cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.

Participation aux activités

- Tous doivent respecter les règles de sécurité lors des activités ;
- Vous devez être ponctuel et assidu aux différentes activités ;
- Vous devez demander le soutien d'un cadet senior ou d'un membre du personnel adulte lorsque vous avez besoin d'aide ;
- Chaque cadet a la responsabilité et le devoir de motiver son absence ;
- Si vous devez quitter l'unité avant la fin de la soirée d'instruction, vous devrez avertir, dès votre arrivée, votre officier de pont et informer l'officier d'administration avant de quitter.

Uniforme et salut

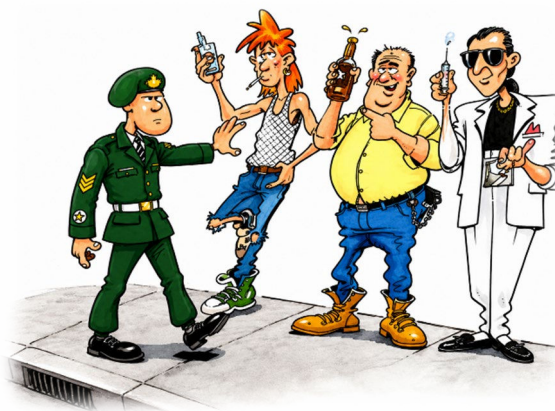
- Le port de l'uniforme est obligatoire lorsque requis ;
- Les règles relatives au port de l'uniforme doivent être soigneusement respectées (cheveux, écussons, repassage, cirage et rasage pour les garçons) ;
- Vous devez porter votre uniforme conformément aux Instructions vestimentaires des cadets ;
- Lorsque vous êtes en civil, vous devez respecter le code vestimentaire du Programme des cadets (voir la section - Tenue des cadets)
- Le salut est de rigueur lorsque vous croisez un officier ;
- Aucune pièce d'uniforme ne doit être portée avec des vêtements civils (à l'exception du manteau et de la tuque, lorsque requis) ;
- Vous devez prendre soin des uniformes, du matériel et de l'équipement qui m'ont été prêtés ;



* Pour toutes situations problématiques ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser, en tout temps, à votre officier de peloton.

Respect et comportement

- Vous devez donner un exemple positif par votre conduite avec les autres, en personne et en ligne ;
- Le vouvoiement est de rigueur pour tous ;
- Vous devez être respectueux en tout temps envers les autres cadets, les sous-officiers, les bénévoles et les officiers ;
- Aucun blasphèmes, paroles grossières, propos obscènes et dégradants. Les moqueries, les risées, les paroles blessantes, les mots vulgaires et les jurons envers qui que ce soit doivent être exclus du langage de chacun ;
- Aucun propos sexiste, raciste, dégradant ou injurieux ne sera toléré ;
- À moins d'y être autorisé (par exemple, pour une activité), il est interdit d'utiliser des casques d'écoute, des cellulaires (incluant les appareils mains libres) ou tout autre appareil de divertissement personnel durant l'entraînement ;
- La cigarette est formellement défendue ;
- Toute consommation d'alcool ou de drogue durant les activités est interdite. Compte tenu de l'aspect illégal de ces actes, les cas pourraient être soumis aux autorités compétentes.
- Être sous l'effet de l'alcool ou de drogue durant les activités est également interdites ;
- La vente et l'achat d'alcool ou de drogue sont interdits. Compte tenu de l'aspect illégal de ces actes, les cas seront soumis aux autorités compétentes ;
- Ne pas partager des médicaments sur ordonnance, avec toute autre personne ;
- Les livres, revues ou illustrations obscènes, sont interdits au Corps de Cadets ;
- Tout acte de nature criminelle (vol, vandalisme, intimidation, voies de fait, etc.) est passible de sanctions disciplinaires allant jusqu'au renvoi automatique ;
- La familiarité et les contacts physiques sont strictement interdits.



* Tout manquement à ces règlements peut être sanctionné selon le Code de conduite des cadets

Mesures correctives

(Référence – OAIC 15-22) Les mesures correctives servent de moyen pour atteindre les objectifs suivants :

- Pour corriger un comportement ou un geste personnel inapproprié ;
- Comme moyen d'apprentissage ;
- Pour maintenir l'ordre, les actions, les activités, le moral et la sécurité de l'unité ;

Les mesures correctives doivent être raisonnable et appropriée à l'inconduite qui doit être corrigée. Il faut donner au cadet la possibilité de corriger sa conduite et d'en tirer la leçon de son erreur. Ils ne doivent jamais servir de représailles.

Avant d'entreprendre des démarches, le commandant devra valider ce qui s'est passé et rechercher les faits afin de prévoir un plan d'action.

Avant d'établir les mesures correctives qui seront prises, il faut tenir compte de ces facteurs :

La nature et la gravité de l'inconduite ;	L'expérience du cadet, sa formation, son grade et son poste;	Si l'inconduite a causé ou aurait pu causer des blessures ;
La nature du rapport entre les personnes concernées (s'il y a lieu);	Dans quelle mesure l'inconduite était intentionnelle ;	Le niveau de provocation et toutes autres circonstances atténuantes :
Si l'inconduite est un incident isolé ou fait partie d'une tendance d'inconduite ;	Si le cadet a admis sa responsabilité et exprimé une volonté de corriger sa conduite ;	Si le cadet avait été informé de la politique en place ou aurait dû normalement en connaître l'existence.

MESURES CORRECTIVES

Il incombe au Commandant de déterminer quelle mesure corrective est la plus appropriée à l'inconduite. Selon la situation, la discipline devrait être imposée progressivement, dans le sens qu'on devrait commencer par appliquer la plus faible mesure corrective qui convient selon l'inconduite commise.

Selon la situation, voici les mesures correctives qui peuvent être envisagées :

- 1) Avertissement verbal ;
- 2) Excuses ;
- 3) Mise en garde ;
- 4) Attribution de tâches supplémentaires ;
- 5) Avertissement écrit ;
- 6) Suspension des privilèges
- 7) Changement de poste ;
- 8) Suspension de promotion ;
- 9) Rétrogradation ;
- 10) Retour à l'unité ;
- 11) Suspension ; et
- 12) Cessation de l'adhésion aux OCC.

Au moment de déterminer la mesure corrective, il faut clairement établir l'objectif à atteindre.

La tenue des cadets de l'armée

Généralités

Les cadets doivent arborer une tenue conforme aux directives émises dans le règlement relatif à la tenue des Cadets de l'Armée. Aucun membre de l'unité ne peut porter d'uniforme, de décorations, de médailles, d'insignes, de rubans, d'ornements ou d'emblèmes sans en avoir eu l'autorisation du commandant de l'unité. Aucun cadet ne doit porter de partie d'uniforme en civil à l'extérieur des activités de l'unité. L'uniforme est porté seulement pour les occasions approuvées par le commandant de l'unité.

Choix de la tenue

Le port de l'uniforme est obligatoire lors des activités de l'unité, sauf sur avis contraire. Il devra être complet, bien porté, attaché et entretenu correctement. Les tenues journalières sont émises lors des messages. Ces tenues sont sélectionnées par l'officier d'entraînement et approuvées par le commandant tenant compte du type d'activité et de leurs besoins spécifiques. Il est de la responsabilité de tous de s'assurer de porter la bonne tenue durant chaque soirée d'entraînement afin de respecter l'uniformité de l'unité et le bon déroulement des activités.

Comment je peux échanger des pièces ?

Tu viens voir l'officier d'approvisionnement à ton arrivée le mercredi soir avec la pièce d'uniforme que tu veux changer. Tu pourras prendre rendez-vous avec. L'officier d'approvisionnement se fera un plaisir de te procurer la nouvelle pièce, soit la même journée si possible.

Tenue civile

Pour différentes raisons (messages de la semaine, raisons médicales ou si un cadet n'a pas reçu son uniforme) les cadets se présentant en tenue civil doivent se présenter avec le chandail noir de l'unité. La tenue civile devra refléter une bonne image du Programme des cadets.

Le port du t-shirt du Corps de cadets. Pour cette raison, aucuns « T-Shirt » ou autre portant des symboles racistes, sexistes, haineux, vulgaires, à connotation sexuelle ou autres ne seront tolérés. Les chandails décolleté, bédane, moulant, camisole à petite bretelle, les jeans déchirés, legging transparent et/ou trop court sont également interdit.

Entretien

- **Lavage** : L'uniforme doit être lavé régulièrement et il n'est pas nécessaire de le faire nettoyer à sec. Toutes les pièces à l'exception du béret peuvent être lavées et séchées à la machine ;
- Identifiez à votre nom, sur les étiquettes, chacune des pièces de l'uniforme avec un crayon
- Les **écussons et les insignes** doivent être cousus sur l'uniforme avec soin, en utilisant un fil qui s'harmonise avec l'insigne et l'uniforme. Les **insignes** ne doivent pas être collés.
- Uniforme d'entraînement en campagne : Aucun repassage.
- Uniforme de parade :
 - La **vareuse** est repassée sans pli ;
 - La **chemise** est repassée avec un pli au centre de chaque manche ; et
 - Le **pantalon** est repassé avec un pli bien net au centre, à l'avant et à l'arrière.

Vidéo sur la technique de repassage sur YouTube (réalisé par un cadet)

<https://www.youtube.com/watch?v=5g2sHH8WUYA>

Les différentes tenues



C1

Tenue de cérémonie

Composante :

Béret, chemise avec cravate, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas gris.

Les médailles sur la veste



C2

Tenue de mess

Composante :

Chemise élémentaire (chemise blanche opt.), Cravate (nœud papillon noir Opt.), veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas gris.

Les rubans sur la veste



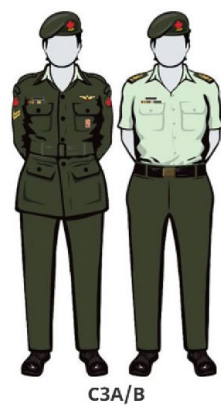
C3

Tenue de service

Composante :

Béret, chemise avec cravate, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas gris.

Les rubans sur la veste et/ou la chemise



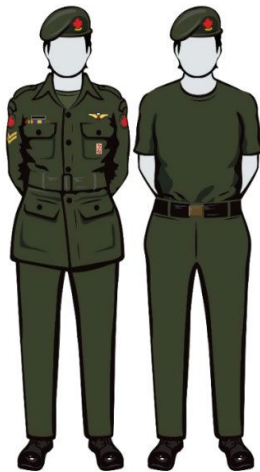
C3A/B

Tenue de service

Composante :

Béret, chemise, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas gris.

Les rubans sur la veste et/ou la chemise



C3C

Tenue de service

Composante :

Béret, t-shirt vert, veste, pantalon avec ceinture, bottes et bas gris.

Les rubans sur la veste



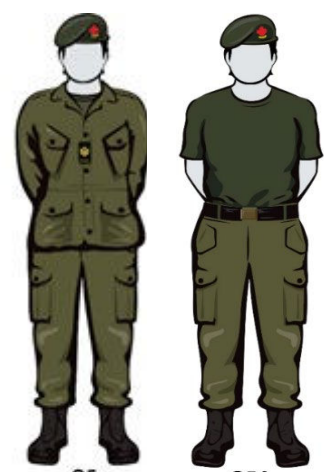
C5C

Tenue de sport

Composante :

Chapeau beige, T-shirt vert olive, shorts de sport gris de cadet.

Espadrilles et bas de laine ou bas blanc.



C5

C5A

Tenue d'entraînement en campagne des cadets de l'armée (UEC)

Composante :

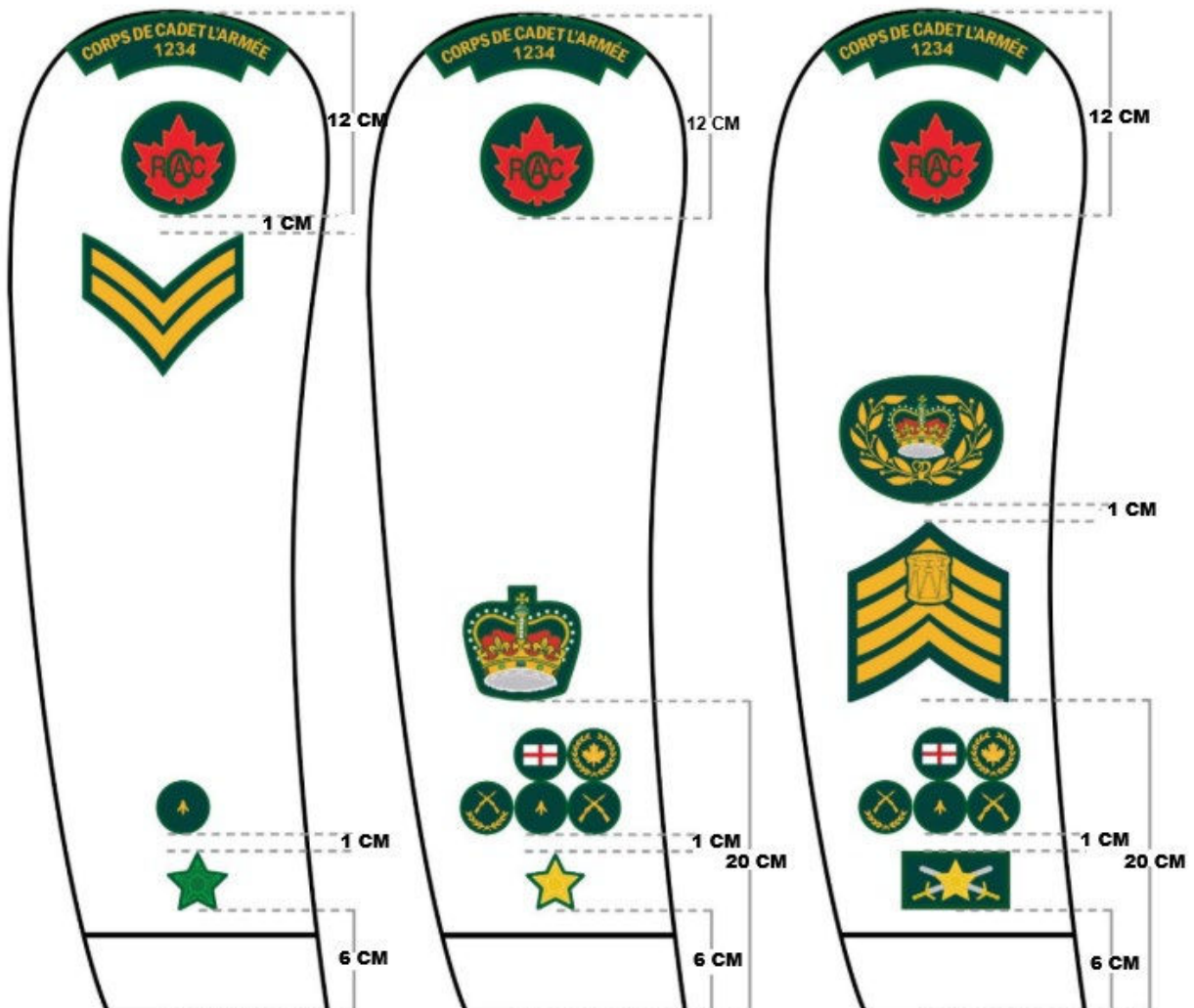
Pantalon et chemise de combat, gilet de corps, vert et les bottes de combat en cuir. Les cadets doivent porter les pattes d'épaule amovibles

Les badges – Manche droite

- Tu devrais utiliser du fil de la même couleur que le tour de l'écusson
- Ne pas utiliser de colle pour les tissus
- Demande de l'aide à un parent au besoin

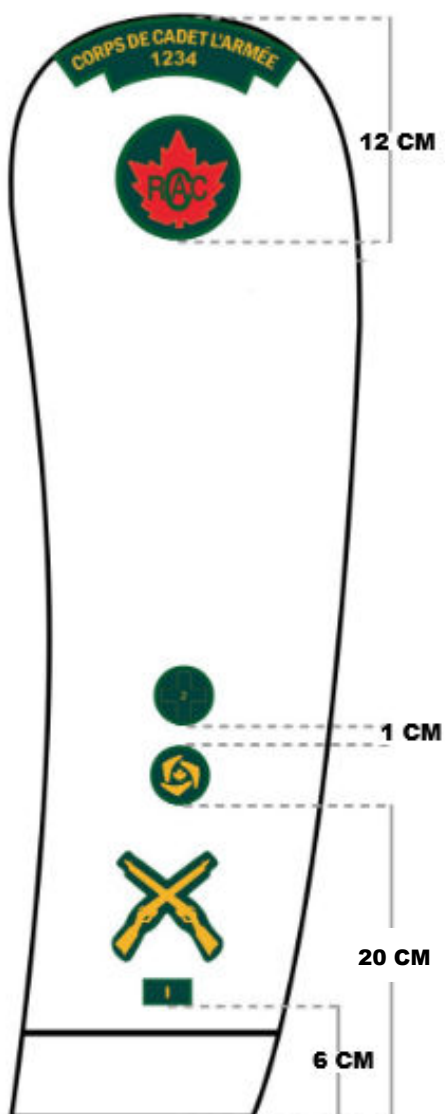


CADETS DE L'ARMÉE – MANCHE DROITE



Les badges – Manche gauche

CADETS DE L'ARMÉE – MANCHE GAUCHE



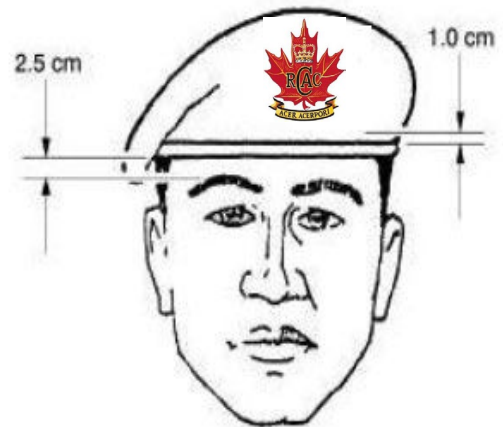
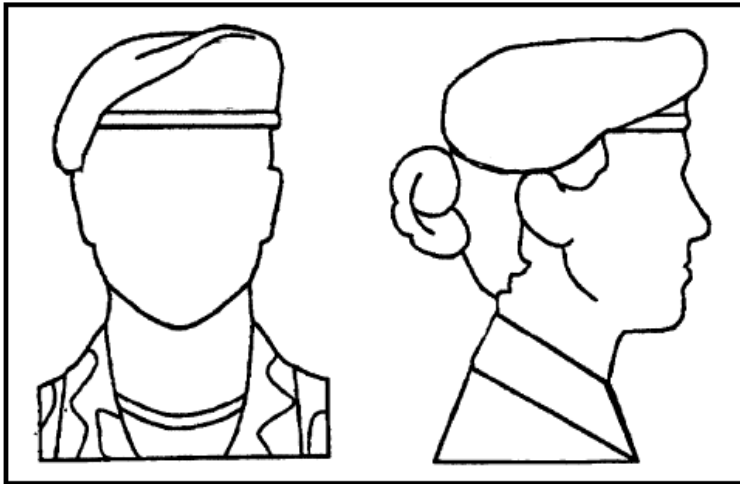
VAREUSE ou CHEMISE



Le béret et la cravate

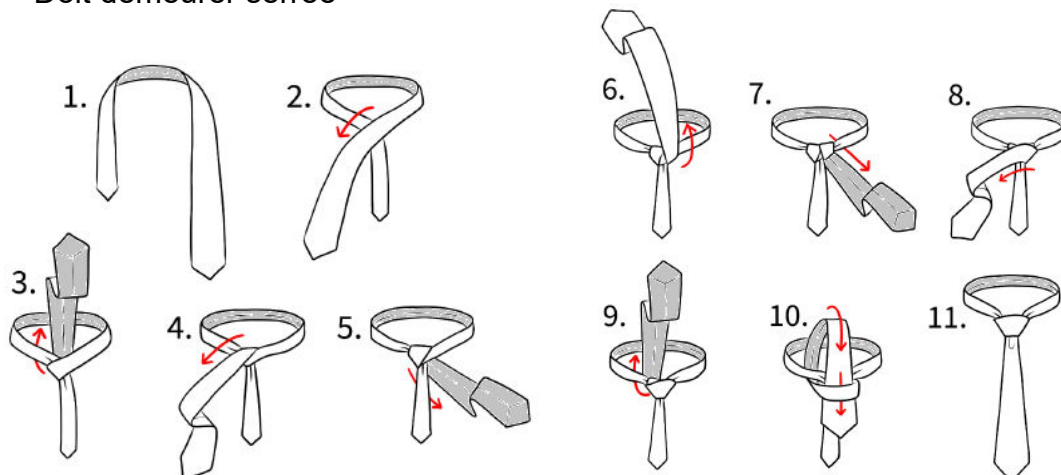
Bérêt :

- L'insigne de béret se porte au-dessus de l'oeil gauche ;
- Lorsque l'insigne est cousu, il doit être à 1 cm du rebord supérieur (bande noire);
- La calotte (rabat) du béret doit retomber du côté droit ;
- Le béret se porte à 2.5 cm des sourcils ;
- Le cordon doit être à l'intérieur (invisible) ;
- Ne pas le laver à la machine ni le mettre à la sècheuse (il est fait de laine); et
- Pour le former adéquatement, vous devez le mouiller et lui donner la forme désirée tout en le portant sur votre tête.



Cravate :

- Doit être nouée soigneusement avec un nœud Windsor
- Doit demeurer serrée



Les bottes

Généralités :

- Les bas de laine gris doivent être portés à l'intérieur des bottes ; et
- Les lacets doivent être positionnés en **échelle** tels qu'illustrer.



REMARQUE
Les lacets du dessous ne doivent pas être
visibles, sauf en haut.

**Vidéo sur la technique du laçage des bottes de parade
(réalisé par un cadet) :**

www.youtube.com/watch?feature=fvwp&v=uTYalbXGUnY&NR=1

Pour cirer les bottes de parade :

Les bottes doivent être cirées régulièrement.

- Pour ce faire, vous devez avoir un linge à polir et de la cire noire ;
- Il suffit de prendre le côté doux du linge à polir et de le tendre autour de l'index.
- Puis, ajoutez-y de la cire et un peu d'eau.
- Ensuite, faites de petits mouvements circulaires jusqu'à ce que la cire ait bien pénétré à la surface du cuir.
- Recommencez, en prenant soin de changer d'endroit sur votre linge, jusqu'à ce que les bottes aient une surface miroir ;

Vidéo sur la technique de cirage des bottes de parade sur YouTube (réalisé par un cadet) : www.youtube.com/watch?v=bbdVXw5Gs2E&feature=relmfu

Bottes de parade



Bottes d'UEC



Vidéo sur la technique de cirage des bottes d'entraînement en campagne sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=xdTfdfMnrFg&t=10s>

Apparence physique

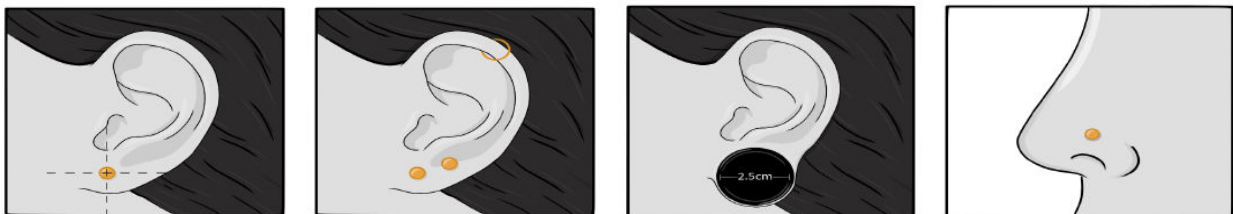
Maquillage :

Les cadets peuvent se maquiller (*maquillage léger*), qu'ils soient en uniforme ou en civil. Ils peuvent porter du vernis à ongles, des ongles artificiels, des cils temporaires et des extensions de cils, à moins que cela ne nuise à la sécurité des cadets ou à leur capacité d'accomplir leurs tâches. La sécurité doit être prise en compte en tout temps.

Bijoux :

Le port de bijoux est permis en uniforme de service en respectant les règles suivantes :

- Porter des bijoux en dessous des articles d'uniforme ;
- En uniforme, avoir des perçages d'oreille ou espaceurs de moins de 2,5 cm de diamètre ou de mesure diagonale (en fonction de l'activité, que ce soit pour des raisons cérémonielles ou de sécurité, le nombre de boucles d'oreilles peut être limité);
- Les cadets et cadettes peuvent avoir qu'un seul piercing dans le nez. Les piercings au Septum ne sont pas permis ;
- Porter des bijoux dans les perçages qui sont normalement couverts par des uniformes s'ils présentent un risque de blessure ;
- Porter des bijoux qui ne compromettent pas la sécurité des cadets ou leur capacité à exercer leurs tâches ;
- Il n'y a aucune limite au nombre de bagues qu'un cadet peut porter en uniforme (selon l'activité, que ce soit pour des raisons de cérémonie ou de sécurité, le nombre de bagues peut être restreint) ;
- Ne peut pas porter des bijoux dont le cadet sait ou devrait raisonnablement savoir qu'ils sont liés à des activités criminelles (p.ex., les gangs criminalisés) qui font la promotion et/ou expriment, sur la base d'un motif de discrimination illicite tel que défini dans la loi canadienne sur les droits de la personne (LCDP), les éléments suivants : la haine, la violence, la discrimination ou le harcèlement ;
- Ne peut pas porter des bijoux dont le cadet sait, ou devrait savoir, qu'ils font la promotion et/ou exprime le racisme, le sexisme, la misogynie, la misandrie, la xénophobie, l'homophobie, le capacitisme ou du matériel sexuellement explicite.



Lors du port de la tenue de cérémonie (C1), les règles des bijoux doivent être ajustées :

- Bagues, un maximum de deux bagues qui ne sont pas de type bijou fantaisie. Les bagues ne doivent pas empêcher l'exécution d'un exercice d'armurerie correct ou provoquer un renflement inesthétique des gants blancs ou noirs.
- Les colliers et bracelets ne doivent pas être visibles ;
- Les perçages. Les seuls bijoux autorisés pour les perçages sont des boucles d'oreilles simples ou des boucles d'oreilles à clou ou à pierre unique (une dans chaque oreille) dans le ou les lobes des oreilles. Ces boucles d'oreilles ne doivent pas dépasser un centimètre carré ou de diamètre. Les perçages ou espaceurs ne doivent pas dépasser 2,5 cm de diamètre ;

Poils du visage :

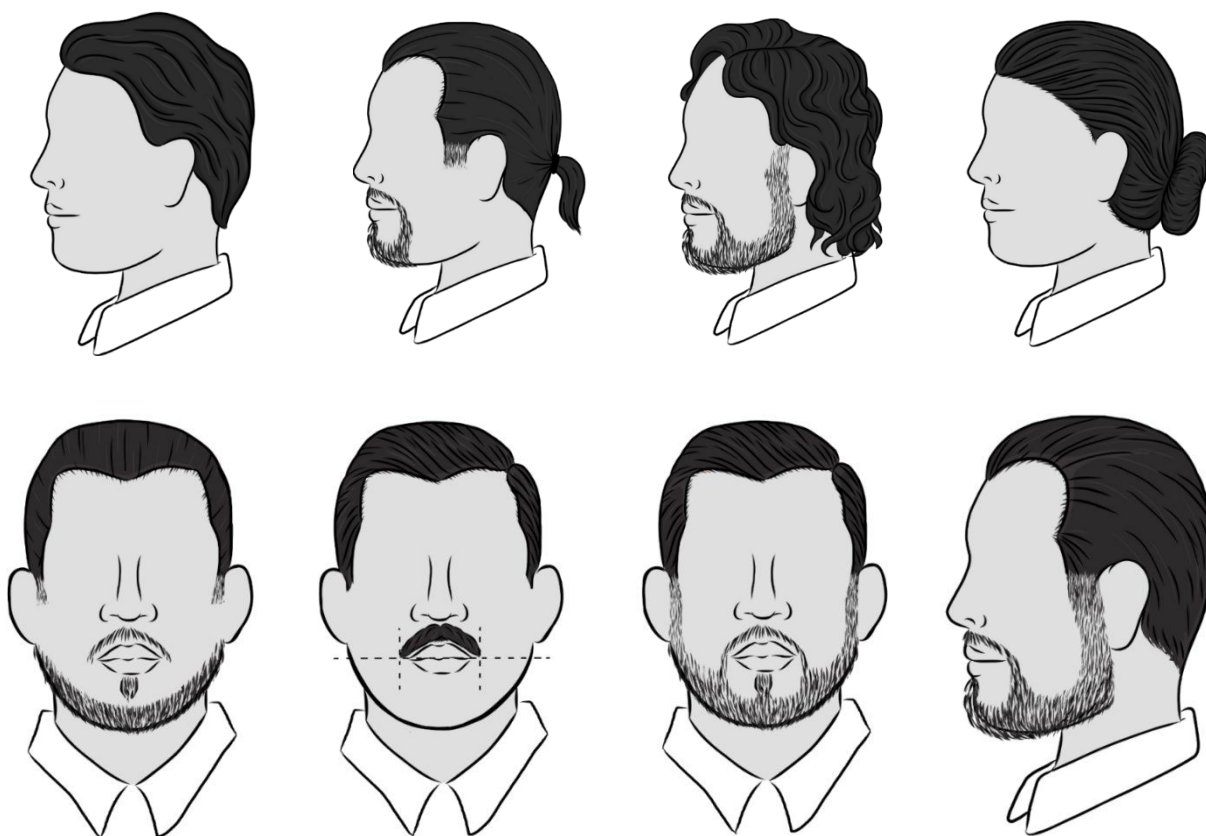
Tous les styles de pilosité faciale et de favoris sont autorisés. Les poils du visage peuvent être tressés en queue de cheval et colorés. Les accessoires pour fixer les poils du visage comprennent, mais sans s'y limiter : les barrettes, les épingles à cheveux, les élastiques couverts de tissu, les bandes élastiques et les filets à cheveux.

Voir exemple dans la section cheveux

Cheveux

Généralités :

- Les cheveux ne doivent pas empêcher le port d'un couvre-chef militaire ou d'un équipement de protection. Les cheveux doivent être disposés de manière que, sans couvre-chef, le visage du membre soit visible.
- Le rasage complet ou partiel des cheveux sur la tête est autorisé.
- La coloration des cheveux est autorisée. Le port de perruques, de tresses rasta ou d'extensions de cheveux est autorisé.
- Les cheveux longs sont autorisés, mais doivent être attachés adéquatement lorsqu'ils dépassent le haut ou la crête de l'épaule pour empêcher les cheveux de couvrir le visage.
- Les accessoires acceptables pour fixer les cheveux comprennent, mais sans s'y limiter, les pinces, les barrettes, les épingles à cheveux, les élastiques en tissu, les bandes élastiques et les filets à cheveux.



Exemple de cheveux et barbes

Cheveux – Tenue de service

Lors du port de la tenue de service, les cheveux qui s'étendent sous le col de la veste doivent être attachés selon un des styles suivants :

- (1) en chignon (tenue C1)
- (2) en une seule tresse ;
- (3) en doubles tresses centrées à l'arrière ;
- (4) en tresses multiples, ou en tresses rastas qui doivent être tirées vers le centre du dos ou positionnées de manière égale le long des omoplates et fixées ;
- (5) lorsque la coiffure ou le type de cheveux ne permet pas à un membre d'adopter l'une des coiffures susmentionnées, ce membre doit discuter avec la chaîne de commandement pour trouver une coiffure qui peut être adéquatement sécurisée.

Cheveux tressés simples



Cheveux tressés doubles



Cheveux en chignon



En tresses multiples



En chignon, tresses multiples

